

(J)

EXEMPLE DE BULLETIN DE PAIE

MODELE DE BULLETIN DE PAIE

BULLETIN DE PAIE

Identification	Salarié		Employeur			
	Nom.....Prénom..... Adresse..... N° SS..... Emploi.....Classification..... Date d'embauche..... Salaire de base.....		Société.....Etablissement..... Adresse..... N° SIRET.....Code APE..... URSSAF..... N° URSSAF..... Convention collective ou articles du Code du travail sur la durée des congés payés et du préavis.....			
Période du ... au .../...../.... Date de paiement .../...../....		Unité monétaire utilisée..... Mode de paiement.....				
Identification	Désignation	Base	Nombre ou taux	Montant	Charges patronales	
					Taux	montant
	Fixe mensuel					
	Heures supplémentaires à%					
	Heures majorées ...					
	Absence du ... au ...					
	Indemnisation maladie du ... au ...					
	Prime de ...					
	Avantage en nature ...					
	BRUT					
Cotisations	Cotisation SS maladie					
	Cotisation SS veuvage					
	Cotisation SS vieillesse tranche A					
	Cotisation SS vieillesse totalité					
	Cotisation SS allocations familiales					
	Cotisation SS accidents du travail					
	Réduction des cotisations SS					
	Cotisation FNAL tranche A					
	Cotisation FNAL totalité					
	Versement de transport					
	Cotisation AGS					
	Cotisation assurance chômage					
	Cotisations de retraite complémentaire :					
	Tranche A					
	Tranche B					
	Contribution exceptionnelle (CET)					
	Cotisation AGFF :					
	Tranche A					
	Tranche B					
	Cotisation APEC					
	Cotisation prévoyance					
	Taxe sur cotis. Patronale prévoyance					
	Taxe d'apprentissage					
	Participation Formation					
	Participation Construction					
	Total des charges patronales					
Détermination du net à payer	CSG déductible du revenu imposable					
	NET IMPOSABLE					
	CSG non déductible du rev. Imposable					
	CRDS					
	Total des charges salariales					
	Acompte					
	Saisie sur salaire					
	Avantage en nature ...					
	Remboursement de frais ...					
	NET A PAYER					
Mentions finales	CUMULS	Heures	Plafond SS	Brut Fiscal		
		Brut SS	Base CSG/CRDS	Imposable		
Ce bulletin de paie doit être conservé sans limitation de durée						

(suite) →

MENTIONS OBLIGATOIRES (suite)

(J) EXEMPLE DE BULLETIN DE PAIE

(suite)

Identification de l'employeur	<ul style="list-style-type: none"> Nom Adresse Etablissement Numéro de code APE Référence de l'URSSAF et N° de l'employeur Convention collective 	A défaut de convention collective, mention obligatoire de certains articles du code du travail
Identification Du salarié	<ul style="list-style-type: none"> Nom Emploi Classification (coefficient hiérarchique) 	
Durée du travail	Période de travail	Indication du premier et du dernier jour du mois concerné par la paie
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'heures (au taux normal) Heures payées à taux majoré (avec indication du taux) : <ul style="list-style-type: none"> -Majoration pour heures supplémentaires -Majorations pour travail de nuit -Majorations pour travail de dimanche -Majorations pour travail de jours fériés 	En cas d'application d'un forfait, mention obligatoire de la nature et du volume du forfait
	Repos compensateur	Informations à donner sur le bulletin de paie ou dans un document annexe
Congés payés	<ul style="list-style-type: none"> Dates de congé et montant de l'indemnité correspondante 	
Rémunération	<ul style="list-style-type: none"> Date de paiement 	
	<ul style="list-style-type: none"> Accessoires de salaire soumis à cotisations (nature et montant) Complément de salaire en cas de RTT Montant de la rémunération brute 	Primes cotisables, compléments de salaire éventuellement versés en cas de maladie..., avantage en nature
	<ul style="list-style-type: none"> Compléments de salaire non soumis à cotisations Nature et montant des déductions éventuellement effectuées sur la rémunération Total effectivement perçu par le salarié (net à payer) 	Il s'agit essentiellement de remboursements de frais professionnels. Principalement : <ul style="list-style-type: none"> - retenue pour le compte de l'employeur (avance...), ou pour le compte des créanciers du salarié ; - participation du salarié au prix des repas à la cantine ou au prix de titres-restaurant
Cotisations salariales	<ul style="list-style-type: none"> Nature, assiette, taux et montant des cotisations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> -Sécurité sociale (maladie, veuvage, vieillesse) -Assurance chômage -Retraite complémentaire obligatoire ARRCO ou AGIC (+ dans ce dernier cas CET) -AGFP -APEC Nature et montant des cotisations suivantes : Régimes de prévoyance obligatoire Mutuelle (éventuellement) 	Sur la présentation de ces différentes cotisations sur le bulletin de paie et la faculté de regrouper certaines d'entre-elles
Contributions salariales	<ul style="list-style-type: none"> CSG : son montant CRDS : son montant 	
Cotisations patronales	<ul style="list-style-type: none"> Nature et montant des cotisations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> -Sécurité sociale (maladie, vieillesse, allocations familiales, accidents du travail) -Retraite complémentaire obligatoire -ARRCO ou AGIRC (+ dans ce dernier cas CET) -AGFF -Régimes de prévoyance obligatoire -Régimes de retraite facultatifs (imposés par accord collectif) Mutuelle (contrat collectif d'entreprise) 	Depuis le 1er août 1998, la mention de ces cotisations sur chaque bulletin de paie peut être remplacée par un document récapitulatif annuel remis au salarié
Conservation	Mention incitant le salarié à conserver le bulletin de paie sans limitation de durée	Pour utilisation éventuelle du bulletin de paie lors de la reconstitution de carrière pour la retraite, une conservation du bulletin de paie est recommandée

EN SAVOIR+

Dernière mise à jour : Août 2004

Tous les ouvrages et les adresses web cités sont consultables à notre Espace Ressources Associations et Emploi.

Tél. : 04 92 32 50 78